



193 Denison est, suite 200  
Granby (Québec) J2H 2R4  
(450) 522-5744

## Règlements de l'école de danse

Le présent règlement vise à assurer le bon déroulement des classes offertes par l'école de danse Tendanse.

1. Chaque élève doit agir avec respect envers les autres élèves ainsi qu'envers son professeur par son langage, ses gestes et son attitude.
2. Il est essentiel que les élèves soient ponctuel pour l'heure de cours **En cas d'absence et/ou de retard, merci d'en aviser la direction au 450-522-5744 en laissant un message sur la boîte vocale.**
3. L'élève doit porter la tenue vestimentaire requise pour le cours auquel il participe (incluant les chaussures). Les cheveux doivent être attachés et maintenus dégagés du visage en tout temps. Les bijoux doivent être retirés avant le cours afin d'éviter les blessures. (Anneaux, grosses boucles d'oreilles, bracelets, bagues, montres etc.)
4. L'élève doit se présenter à son cours disposé à participer et à suivre les consignes du professeur.
5. Il est interdit de manger et de mâcher de la gomme durant le cours. La nourriture, gomme et breuvages autres que de l'eau ne sont pas autorisés durant les cours.
6. Aucun spectateur (parent, ami ou autre) ne peut assister au cours, sauf durant les périodes de classes ouvertes.
7. La présence aux répétitions générales et techniques est obligatoire pour tout le monde. En cas d'empêchement majeur, des arrangements peuvent toutefois être pris avec le professeur et la direction.
8. Le professeur et/ou la direction se réservent le droit de refuser l'accès à un cours ou la participation au spectacle, dans les cas d'abus ou de non respect du présent règlement.

La participation de tous au respect de ces règles permettra de bénéficier d'un environnement agréable.

Merci de votre collaboration.

La direction



193 Denison est. Suite 200  
Granby (Québec) J2H 2R4  
(450) 522-5744

## Tenue vestimentaire

### Ballet classique, Danse Créative

- Léotard noir (avec ou sans manches)
- Collant rose
- Chaussons de demi-pointe rose

**N.B.** Les cheveux longs doivent être attachés dans la mesure du possible en un chignon solide.  
Le visage doit être dégagé de tout cheveux (l'usage d'un bandeau ou de barettes est fortement conseillé)  
Le port de la jupe de ballet n'est pas autorisé.  
Les bijoux sont proscrits afin de diminuer le risque de blessures.  
Par temps froid, l'élève peut porter un chandail ou cache-coeur en début de classe. Cependant, celui-ci devra être retiré après les exercices d'échauffement.

### Hip-Hop

- Pantalons sport, extensible de longueur adéquate (les jeans ne seront pas tolérés)
- Camisole ou t-shirt
- Espadrilles propres (qui ne sont pas utilisés à l'extérieur, pas de semelles noires)

### Jazz

- Pantalons long extensible unis, legging (les jeans ne seront pas tolérés)
- Camisole ou maillot de danse, t-shirt ajusté (unis)
- Chaussons noirs ou soulier de jazz noir.

### Moderne

- Pantalons long extensible unis, legging (les jeans ne seront pas tolérés)
- Camisole ou maillot de danse, t-shirt ajusté (unis)
- Pieds nus

### Break Danse et House

- Pantalons sport, extensible de longueur adéquate (les jeans ne seront pas tolérés)
- Camisole ou t-shirt
- Espadrilles propres (qui ne sont pas utilisés à l'extérieur, pas de semelles noires)

**N.B.** Cheveux attachés et maintenus dégagés du visage. (l'usage d'un bandeau ou de barettes est fortement conseillé)  
Les bijoux sont proscrits afin de diminuer le risque de blessures.